

EPLEFPA DE LONS-LE-SAUNIER – LEGTA MANCY
Baccalauréat Professionnel – Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)
Classe de Terminale – Année scolaire 2026-2027

PRÉ-CONVENTION DE STAGE

Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

1. Cadre réglementaire et conditions de passage à l'oral

⚠ CONDITIONS D'ADMISSION À L'ÉPREUVE ORALE

Pour être admis(e) à présenter l'oral du Bac Pro SAPAT, l'élève doit avoir effectué au minimum 6 semaines de stage dans la MÊME structure d'accueil, sur l'ensemble des deux années du cycle Bac Pro SAPAT (Première et Terminale).

Élève	À compléter
Nom et prénom de l'élève	
Numéro de téléphone (famille)	
Numéro de téléphone (élève)	
Rappel Semaines de stage effectuées en 1 ^{ère} dans cette structure	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Pas de semaine effectuée en 1 ^{ère} dans cette structure
Nom de la structure	
Période(s) souhaitée(s)	<input type="checkbox"/> Du lundi 26 octobre au dimanche 13 novembre 2026 <input type="checkbox"/> Du lundi 1er février au vendredi 19 février 2027

La présente pré-convention vise à confirmer l'intention d'accueil de la structure et permettre à l'établissement scolaire d'établir la convention officielle de stage. Elle ne remplace en aucun cas la convention tripartite signée par l'établissement, la structure et l'élève / sa famille.

Si vous avez déjà effectué 3 semaines dans une structure en classe de première bac pro et que vous envisagez d'effectuer trois autres semaines dans la même structure en classe de terminale, vous pouvez effectuer le dernier stage dans une autre structure.

Vous souhaitez présenter votre rapport sur le stage territoire, prévoir alors une période supplémentaire de stage territoire en classe de terminale sur la première période.

Pour des questions de logique de poursuite d'études post baccalauréat, il est important de faire au moins la première période de stage en accord avec les demandes que vous ferez sur ParcoursSup lors de l'année de Terminale afin de valoriser ce stage dans vos candidatures.

Document à retourner complété et signé à l'établissement scolaire dans les meilleurs délais

2. Objectifs pédagogiques.

A. Stages en Services à la Personne

Les PFMP réalisées dans des structures de services à la personne ont par exemple pour objectifs de permettre à l'élève de :

- Mettre en œuvre les compétences techniques liées à l'aide à domicile, à l'accompagnement des personnes dépendantes ou en situation de handicap
- Assurer des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide à la vie quotidienne
- Développer une relation d'aide et d'écoute adaptée aux publics fragiles
- S'initier aux techniques de coordination entre professionnels
- Acquérir des compétences en gestion du domicile : entretien, courses, préparation des repas à domicile
- Respecter les protocoles mis en œuvre dans la structure
- Observer et contribuer à l'évaluation des besoins de la personne accompagnée
- Mettre en œuvre les compétences techniques liées à l'animation en centre de loisirs ou autres structures...

Structures possibles (Services à la Personne) :

- SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)
- EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)
- SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile)
- Résidences autonomie / logements-foyers
- Maisons d'accueil spécialisées (MAS) ou Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM)
- Associations d'aide à domicile (ex : ADMR, ADAR, UNA...)
- Services municipaux d'aide à domicile
- Structures d'accueil petite enfance : crèches, haltes-garderies, RAM
- Familles d'accueil agréées
- Accueil de Loisirs...
- Si vous êtes dans le doute, n'hésitez pas à contacter vos professeurs principaux !

B. Stages en Développement des Territoires

Les PFMP réalisées dans des structures de développement des territoires ont pour objectifs de permettre à l'élève de :

- Appréhender le fonctionnement des services aux populations en milieu rural et péri-urbain
- Participer à l'organisation et à l'animation d'activités sociales, culturelles ou éducatives
- Découvrir les enjeux du développement local, de la cohésion sociale et du lien territorial
- S'insérer dans un réseau partenarial local (collectivités, associations, entreprises)
- Contribuer à des projets de territoire en lien avec les besoins des habitants
- Participer à des actions d'animation et de médiation sociale ou culturelle
- Développer une connaissance des acteurs institutionnels du territoire (CCAS, CAF, MSA, Conseil Départemental...)

Structures possibles (Développement des Territoires) :

- Mairies, intercommunalités, offices de tourisme
- Centres Sociaux, Maisons de Quartier
- Associations culturelles, sportives ou d'éducation populaire
- Épiceries sociales et solidaires
- MSA (Mutualité Sociale Agricole) – services sociaux
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales) – actions de terrain
- Missions Locales, Points Information Jeunesse (PIJ)
- Établissements scolaires (écoles maternelles, élémentaires) – ATSEM / animateurs périscolaires
- Bibliothèques, médiathèques, centres de loisirs
- Foyers ruraux, associations loi 1901 d'animation de territoire
- Dans le doute, n'hésitez pas à contacter vos professeurs principaux !

Document à retourner complété et signé à l'établissement scolaire dans les meilleurs délais

3. Identification de la structure d'accueil

La structure souhaitée par l'élève pour la réalisation de ses PFMP est identifiée ci-dessous. Ces informations seront utilisées pour l'établissement de la convention de stage officielle.

3.1 – Coordonnées de la structure

Informations	À compléter par la structure
Nom / Raison sociale de la structure	
Adresse	
Code postal et commune	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
N° SIRET / SIREN (si disponible)	

3.2 – Responsable de la structure

Responsable légal / Direction	À compléter
Nom et prénom du responsable	
Fonction / titre	
Téléphone direct / portable	
Adresse e-mail (directe)	

3.3 – Tuteur de stage

Le tuteur de stage est la personne chargée d'encadrer et d'accompagner l'élève au quotidien dans la structure (peut être différent du responsable).

Tuteur / Maître de stage	À compléter
Nom et prénom du tuteur	
Fonction / service	
Téléphone	
Adresse e-mail	

Document à retourner complété et signé à l'établissement scolaire dans les meilleurs délais